



Le 22 décembre 2008

Monsieur Guy Garand, directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval
Membre de la Coalition Verte et des Partenaires du Parc Écologique
De l'Archipel de Montréal
3235, boul. St-Martin Est, bureau 218
Laval (Québec) H7E 5G8

Objet : Demande d'appui – Parc Écologique de l'Archipel de Montréal
N°Réf. : ENV-2008-1266 et LV-2008-1109

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande du 10 septembre dernier, nous avons pris connaissance des actions que vous souhaitez voir accomplies afin de conserver 12% du domaine bioclimatique de l'érable à caryer du sud-ouest du Québec.

Comme vous le savez, la Ville de Laval s'est engagée depuis de nombreuses années dans la protection de l'environnement, dans l'acquisition de boisés à des fins de conservation et plus récemment dans le développement d'une Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt. Nous supportons donc votre action de maintenir la biodiversité de l'érable à caryer du sud-ouest du Québec.

Vous comprendrez que nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'objectif de 12% que vous souhaitez atteindre, sur la répartition «équitable d'aires protégées» ainsi que sur les sources de financement que vous suggérez pour l'acquisition de ces boisés majoritairement privés.

Soyez assuré que la Ville de Laval continuera de procéder à des acquisitions de milieux naturels de gré à gré à des fins de conservation et de mise en valeur tout en tenant compte de l'impact de ces acquisitions sur son développement durable.

Veuillez accepter, monsieur Garand, nos sincères salutations.

Guy Courchesne, ing., M. Ing.
Directeur
GC/II

c.c. M. Richard Fleury, directeur général – Direction générale

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
2550, boulevard Industriel, C.P. 422, Succursale St-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
☎ : 450 978-6888 poste 4899 Télécopieur: 450 662-7279